

# Diplôme d'établissement Bac + 1 Accompagnement professionnel et bien- traitant des personnes âgées

Valide le 06-05-2021



## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Personnes diplômées du Bac (niveau 4), du DAU ou du Passe numérique.

La formation sera également ouverte aux diplômés d'un CAP, d'un BEP ou équivalent (niveau 3) et ayant au moins 5 années d'expérience dans le secteur de la santé, du médico-social ou du social (VAPP).

### Objectifs

Former mieux et plus de personnes à un accompagnement de qualité des personnes âgées compte tenu des besoins du secteur en termes quantitatifs et qualitatifs

Développer l'employabilité des professionnels voulant exercer ou exerçant déjà auprès des personnes âgées, en leur permettant de progresser au sein de leur organisation ou bien dans une autre organisation du secteur grâce à la transmission de compétences techniques d'accompagnement et des compétences d'organisation des activités et des services.

Transmettre les compétences permettant d'accompagner une personne âgée dans les activités et gestes quotidiens, de contribuer à son confort, son bien-être et sa sécurité par l'entretien de son cadre de vie et du maintien de son autonomie

Valoriser le métier d'Accompagnant Professionnel en développant les compétences adaptées à l'évolution des besoins et attentes des personnes âgées.

## Compétences

Les diplômés pourront être embauchés par :

- un service de gérontologie
- un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendante (EHPAD ; plus 7300 en France),
- un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA ; plus de 1300),
- un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD ; plus de 1650),
- une unité de soins de longue durée (USLD : environ 1000 en France),
- un service à la personne (SAP),
- un service d'aide et d'accompagnement à domicile (plus de 4000 SAAD),
- un service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD ; plus de 330 services)

Lorsqu'il travaille en établissement ou à domicile, l'accompagnant professionnel des personnes âgées est chargé d'organiser les activités :

- Proposer des services en adéquation avec les attentes de la personne âgée grâce à une connaissance fine de l'écosystème des établissements et services dédiés aux personnes âgées.

**Code : DIE8200A**

60 crédits

Diplôme d'établissement

**Responsabilité nationale :**

EPN12 - Santé solidarité /  
Sandra BERTEZENE

**Niveau CEC d'entrée**

**requis :** Sans niveau spécifique

**Niveau CEC de sortie :**

Sans niveau spécifique

**Mode d'accès à la certification :**

- Formation initiale
- Formation continue

**NSF :** Spécialités

plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service) (330t)

**Métiers (ROME) :** Aide aux personnes âgées (K1302) ,  
Assistant / Assistante de vie auprès de personnes âgées (K1302)

**Contact national :**

EPN 12 Santé Solidarité  
Chaire gestion des services de santé

EPN12, 292 rue Saint Martin  
75141 Paris Cedex 03

Secrétariat pédagogique

[PAR\\_contact-  
msecs@lecnam.net](#)

- Participer à l'organisation des activités et à la gestion des équipes.
- Participer à l'organisation de l'accompagnement personnalisé des personnes âgées.
- Participer à l'organisation et à la réalisation de prévention de la perte d'autonomie et au repérage des fragilités de l'avancée en âge
- Identifier l'aménagement de l'espace adéquat pour préserver l'autonomie des personnes à domicile et en établissement

L'accompagnant professionnel des personnes âgées est également chargé de mettre en oeuvre les activités :

- Mettre en œuvre des pratiques bien-traitantes au quotidien et mobiliser l'empathie pour améliorer qualité de l'accompagnement et qualité de vie au travail.
- Adapter les services et les accompagnements en fonction des effets du vieillissement et du degré de perte d'autonomie de la personne âgée.
- Mettre en oeuvre des méthodes relationnelles, des outils numériques et de e-santé en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées.
- Garantir des relations de qualité avec les personnes grâce à la compréhension de ses craintes et souffrances.
- Assurer les règles fondamentales de l'hospitalité afin que les personnes soient accompagnées dans un véritable lieu de vie, y compris en établissement.
- Mettre en œuvre des pratiques adaptées d'accompagnement, de sécurité et de prévention grâce à la compréhension du quotidien de la personne âgée

# Enseignements

60 ECTS

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| Ouverture   | <a href="#">USCF09</a><br>6 ECTS |
| Anglais 1   | <a href="#">USAL3C</a><br>2 ECTS |
| Economie, gestion et organisation de l'entreprise   | <a href="#">USAL3F</a><br>3 ECTS |
| Méthodes et outils de la communication écrite 1   | <a href="#">USAL3E</a><br>3 ECTS |
| Informatique et outils numériques   | <a href="#">USCF0E</a><br>6 ECTS |
| Outils Mathématiques  | <a href="#">USAL3D</a><br>2 ECTS |
| Démarches de projet 1   | <a href="#">USAL3G</a><br>2 ECTS |
| Ecosystème santé-autonomie : proposer des services de qualité adaptés aux personnes âgées   | <a href="#">USSA20</a><br>7 ECTS |
| Viellissement et perte d'autonomie : accompagner la personne dans sa vie quotidienne du lever au coucher  | <a href="#">USSA21</a><br>7 ECTS |
| Hospitalité, restauration, hôtellerie : améliorer le bien-être et le confort des personnes âgées  | <a href="#">USSA22</a><br>7 ECTS |
| Pratiques d'accompagnement éthiques, bien-traitantes et innovantes destinées aux personnes âgées : mobiliser les thérapies non médicamenteuses, les méthodes relationnelles | <a href="#">USSA23</a><br>7 ECTS |
| Expérience professionnelle (Stage tuteuré)  | <a href="#">UASA0Q</a><br>8 ECTS |